

La censure au Québec

Claude-Marie Gagnon

Volume 9, numéro 1, automne 1983

Guy Dufresne

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200424ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200424ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, C.-M. (1983). La censure au Québec. *Voix et Images*, 9(1), 103–117.
<https://doi.org/10.7202/200424ar>

La censure au Québec

par Claude-Marie Gagnon, Université Laval

1. Aperçu historique

Le problème de la censure des livres se pose dès les débuts de la Nouvelle-France : en 1626, les Jésuites réussissent à obtenir la condamnation d'un pamphlet dirigé contre eux et qui circulait clandestinement dans la colonie : *L'Anti Coton*.¹ En 1670, dans son mémoire sur les protestants, Mgr de Laval leur fait plusieurs reproches, dont celui de diffuser des livres hérétiques.² Son successeur, Mgr de Saint-Vallier, se plaint à maintes reprises de l'irrégion du peuple. Fervent propagateur de la lecture des bons livres, il publie *ad usum sacerdotum* une notice intitulée *Pratiques de piété qu'un curé doit inspirer à ses paroissiens* où il suggère, entre autres moyens de raffermir la foi :

(...) avoir dans sa maison quelque bon livre, dont on fasse tous les jours quelque lecture en commun dans la famille, et principalement les jours de Fêtes et du Dimanche, qui sont des jours consacrés au service de N. Seigneur. Les livres que nous recommandons par-dessus les autres sont *La vie de Jésus-Christ*, les *Confessions* de Saint Augustin, *La vie des saints*; *l'Imitation de Jésus-Christ*, *Le guide des pécheurs* de Grenade, *Le pédagogue des familles chrétiennes*, *La conduite de la confession et communion*, par Saint François de Sales, les *Méditations* de Busée, le *Petit Pensez-y bien*, un autre appelé *Pensées chrétiennes*, *l'Instruction chrétienne* faite par M. Abelly évêque de Rodez; on doit au moins avoir quelqu'un de ces livres.³

1. Voir *Relations des Jésuites*, 1634, tome II, Montréal, Éditions du jour, 1972, p. 313. Le jésuite Pierre Coton était le confesseur d'Henri IV et de Louis XIII.
2. Cité par Marc-André Bédard, *les Protestants en Nouvelle-France*, Québec, Société historique de Québec, 1978, p. 29.
3. Mgr de Saint-Valier, «Pratiques de piété qu'un curé doit imposer à ses paroissiens» dans H. Têtu et C.O. Gagnon éd., *Mandements des évêques de Québec*, tome I, Québec, A. Côté, 1887, p. 335.

Les directives de l'évêque ont-elles été respectées? Si on en croit Louise Dechêne, l'influence du clergé sur la vie de ses ouailles aurait été négligeable :

Sur 46 inventaires après décès de marchands et d'officiers, un tiers des domiciles affiche une marque extérieure de piété : 4 crucifix, 3 bénitiers, des tableaux à sujet religieux. Là où il y a une petite bibliothèque, les ouvrages chrétiens sont mieux représentés que toute autre forme de littérature, mais chez la majorité qui ne lit rien du tout, nous ne trouvons même pas un catéchisme.⁴

2. Une vague d'anticléricisme

Un siècle plus tard, la situation ne s'est guère améliorée. À l'occasion du Jubilé de 1771, Mgr Briand dira dans un mandement : «Nous vous en conjurons, N.T.C.F., cessez ces lectures de livres impies qui se répandent dans ce diocèse; évitez la fréquentation de ces catholiques qui ne le sont que de nom, aussi libertins d'esprit que de cœur...».⁵ En 1794, son successeur, Mgr Hubert, constate que «la lecture des mauvais livres qui inondent le pays y a fait de grands ravages, même parmi les catholiques».⁶ Un vieux curé des environs de Québec déclare que «vers 1800 il y avait une grande incrédulité dans le pays et les mauvais livres de Voltaire y étaient très répandus».⁷ Marcel Trudel nous parle d'un véritable raz-de-marée voltairien et rousseauiste entre 1760 et 1825.⁸

Toutefois, le clergé ne s'émeut guère tant que cet anticléricisme reste localisé à l'intelligentsia canadienne-française et ne contamine pas la population :

Si la presse idéologique et les imprimés influençaient la pensée de l'élite — cette portion de la population qui, non seulement savait lire, mais qui avait des loisirs et de l'argent à consacrer à la lecture, la majeure partie de la population restait fermée à l'influence des imprimés.⁹

3. L'influence du roman populaire français

Mais certains facteurs historiques, dont la révolution de 1837 et l'alphabétisation de la population, vont accroître la vigilance cléricale. Il

-
4. DECHÊNE, Louise, *Habitants et Marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Plon, 1974, p. 876.
 5. Mgr Briand, «Mandement», H. Têtu et C.O. Gagnon éd., *op. cit.*, tome I, p. 473.
 6. Mgr Auguste-Honoré Gosselin, *l'Église du Canada (1760-1775)*, Québec, Éditions Laflamme, 1916, tome 8, p. 25.
 7. Cité par Lionel Groulx, *Notre maître le passé*, Montréal, Librairie Granger, 1944, p. 162.
 8. TRUDEL, Marcel, *l'Influence de Voltaire au Canada*, tome I : *De 1760 à 1850*, Montréal, Fides, 1945, 221 p.
 9. HARE, John, «Sur les imprimés et la diffusion des idées», *Annales historiques de la Révolution française*, 45, n° 213, juillet-septembre 1973, p. 410.

faut mentionner la reprise, en 1815, des relations commerciales avec la France, berceau d'une littérature populaire industrielle qui souvent s'inscrit en faux contre les valeurs catholiques.

L'essor de la littérature dite «populaire», plus spécialement sous la forme de roman, est lié au besoin de culture des masses populaires qui n'ont pas accès à la culture de l'élite. Au début du XIX^e siècle, le livre a un tirage très restreint. Son prix excessif en fait l'apanage d'une faible minorité qui dispose de loisirs et de moyens financiers. En 1838, le libraire Charpentier, qui édite des nouveautés littéraires, provoque une véritable révolution dans le monde de l'édition en lançant une collection de volumes à bon marché. En 1845, l'éditeur Gustave Barba suit l'exemple de Charpentier en inaugurant une collection à prix modique intitulée : «roman populaire illustré».¹⁰

Cependant, les prix sont encore trop élevés pour intéresser les gens de condition modeste. Une solution s'offre à eux : la location de livres et de journaux dans les cabinets de lecture. Ceux-ci sont décriés par les moralistes et les lettrés de l'époque qui leur reprochent de répandre une littérature immorale et pernicieuse au sein du peuple. Les romans qui meublent les cabinets de lecture relatent les malheurs d'orphelins dans «un climat de violence, de cruauté, d'injustice, de bonheur inaccessible ou accessible seulement après mille épreuves».¹¹

Mais le cabinet de lecture perd son attrait lorsque le peuple trouve un aliment à sa mesure : le feuilleton. Son succès rapide provoque une augmentation du tirage et un abaissement du prix des journaux.¹² La grande popularité du feuilleton suscite une nouvelle levée de boucliers. On lui reproche son immoralité, son goût immodéré pour le sordide et son influence pernicieuse sur les classes populaires. Une contre-offensive bourgeoise et bien-pensante se traduit par l'essor, principalement dans le Nord de la France, de la Bibliothèque des bons livres. Cette collection, née en 1827, compte plus de six cents volumes en 1858 : «dans cette littérature, les bons, récompensés, sont la femme pieuse souffrant pour son époux impie; la vertueuse ouvrière repoussant les offres du patron libertin;

10. Renseignements puisés dans : Jean-Jacques Darmon, *le Colportage de librairie en France sous le Second Empire*, Paris, Plon, 1972, 319 p. et Marc Angenot, *le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, p. 12.

11. VIROLLES, René, «Vie et survie du roman noir», *Histoire littéraire de la France*, tome IV, 1^{ère} partie, Paris, Arthème Fayard, 1970, pp. 210-229.

12. LEDRÉ, Charles, *Histoire de la presse*, Paris, Arthème Fayard, 1958, pp. 228-235 et Claude Bellenger et al., *Histoire générale de la presse française*, tome II : 1815-1871, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, pp. 120-124, mettent en évidence l'interdépendance du journal et du roman populaire. Non seulement la popularité du roman feuilleton augmentait-elle le tirage du journal, mais celui-ci était le seul à pouvoir assurer une aussi grande diffusion au roman.

l'ouvrier se résignant à son sort misérable. Les méchants, punis, sont le protestant, le Juif, l'athée, le père indigne, le fils ingrat». ¹³

Les thèmes développés par cette Bibliothèque des bons livres sont repris et amplifiés par le roman populaire : valorisation de la morale officielle, nationalisme, antisémitisme, colonialisme et condamnation des conduites déviantes (athéisme, adultère, anarchisme). Le roman populaire se veut aussi un reflet de l'actualité sociale. Les scandales et crimes à sensation qui secouent la société française y sont exploités. L'univers du roman populaire n'est plus tout à fait celui des cabinets de lecture qui accumulaient scènes d'horreur, de catastrophe et de crimes. Les orphelins persécutés, les viveurs punis, les mères coupables et les pères martyrs sont les héros favoris des romanciers populaires et de leurs lecteurs. ¹⁴ Le roman populaire français pénètre au Canada où il connaît une grande vogue :

Si le peuple se repaissait de contes et de légendes, l'élite dévorait les romans d'aventure et les feuilletons mélodramatiques. Les propriétaires de journaux le savaient bien et exploitaient cet appétit en vue d'accroître les tirages. Le feuilleton était particulièrement bienvenu dans les périodiques, surtout quand les glaces isolaient le pays de l'Europe. On publiait à peu près de tout sans trop de discernement. À côté de Walter Scott, de Dickens, de Balzac, de Hugo, on trouve également et bien plus souvent Eugène Sue, Paul de Kock, Frédéric Soulié, le vicomte d'Arlincourt pour ne nommer que les plus connus.

Ces romans d'aventures, qui devaient faire les délices de tous les lecteurs, enthousiasmaient en particulier les collégiens qui s'en imprégnaient en cachette. Par exemple, lors de sa sortie du collège de Montréal (1834), le jeune Georges Boucher de Boucherville, déjà au courant de tous les procédés du roman noir, publie deux nouvelles, «Louise Chawinisique» et «La Tour de Trafalgar». Joseph Doutre, au sortir du même collège, publie ses *Fiancés de 1812* (1844). ¹⁵

4. La riposte cléricale et bourgeoise

La popularité grandissante du feuilleton, du roman d'aventure et du roman noir suscite une vive opposition. Avant que toutes ses énergies soient accaparées par sa lutte contre l'Institut canadien, Mgr Bourget avait adressé à son clergé en 1844 le *Mandement d'installation de l'Œuvre des Bons Livres*. ¹⁶ Rattachée à l'*Archiconfrérie des Bons Livres* fondée à Bordeaux

-
13. PIERRARD, Pierre, *la Vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Bloud et Gay, 1965, p. 51.
 14. TORTEL, Jean, «Le roman populaire», *Entretiens sur la paralittérature*, Paris, Plon, 1970, pp. 53-77.
 15. LEMIRE, Maurice, «Introduction au volume premier», *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome I : *Des origines à 1900*. Montréal, Fides, 1978, pp. xxvi-xxvii.
 16. *Mandements, Lettres pastorales, Circulaires et Autres Documents publiés dans le diocèse de Montréal*, tome I, Montréal, Chapleau et fils, 1887, p. 306.

en 1831 et appuyée par Grégoire XVI, L'Œuvre des Bons Livres veut «répandre la piété et guérir le goût effréné des mauvaises lectures». ¹⁷ Les membres du clergé sont encouragés à fonder des bibliothèques qui combattraient cette mauvaise influence :

Le choix des livres dont se composeront les bibliothèques publiques dans les paroisses devra donc être fait avec le plus grand soin, pour empêcher que nos campagnes, encore si morales, ne soient inondées d'un déluge de livres impies et immoraux. À cette occasion, nous dirons que ceux qui ont reçu la mission divine de veiller sur la doctrine et les mœurs devraient, suivant nous, être chargés de surveiller ce choix, afin de détourner ce fléau. ¹⁸

Les autres évêques emboîtent le pas à Mgr Bourget et encouragent la fondation dans leur diocèse de bibliothèques paroissiales dont ils surveillent de très près le développement, allant même jusqu'à publier des listes de livres recommandés. ¹⁹ Comme le signale Loïs Robinson, «aux mauvaises influences ils veulent opposer une littérature saine et édifiante, d'où le lecteur saura puiser de bons enseignements religieux et moraux, aucunement révolutionnaires». ²⁰ Dans cette croisade, le clergé est appuyé par une portion de l'élite intellectuelle qui veut faire pièce à «la littérature malsaine» : ²¹ «Nous sommes convaincus que les mauvais livres et les mauvaises pièces comptent parmi les agents les plus actifs de la décadence sociale, et nous souhaitons ardemment voir notre société canadienne se garder de ces écueils» écrit Thomas Chapais en 1882. ²²

Quelques années plus tard, Louis Franc ²³ met les jeunes filles en garde contre la lecture de romans impudiques comme *Graziella* de Lamartine qui, en plus de leur farcir la tête d'idées aussi romantiques que chimériques, leur inspirent un sans-gêne dans les réunions sociales qui contraste avec la modestie et la candeur de jadis. Elles puisent évidemment ces dangereuses idées d'affranchissement dans les romans! Leurs frères, eux, doivent être préservés des Zola, George Sand, Hugo, Dumas et autres à cause de leurs

17. *Mélanges religieux*, tome VI, n° 7, 25 avril 1843, p. 51.

18. *Mélanges religieux*, tome VII, n° 6, 28 novembre 1843, p. 45.

19. C'est ce que fait l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Nazaire Bégin, *Mandements, Lettres pastorales et Circulaires des évêques de Québec*, tome 9, Québec, Imprimerie Côté, 1898, p. 51.

20. ROBINSON, Loïs-M., *les «Mélanges religieux» et la Littérature*, Université Laval, thèse de M.A., 1976, p. 94.

21. C'est le titre d'un article de Thomas Chapais publié dans le *Courrier du Canada* du 8 mars 1891.

22. CHAPAIS, Thomas, «L'écho des coulisses», *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires*, Québec, Imprimerie de la Compagnie de l'Événement, 1905, p. 130.

23. FRANC, Louis, «Mauvais livres et mauvais feuilletons», *Revue canadienne*, XXVI, 1891, pp. 194-199.

idées anticléricales et socialisantes. Aux «romans ensanglantés»,²⁴ il faut opposer le roman de mœurs, ce à quoi s'emploiera inlassablement Mgr Camille Roy par le truchement de son *Manuel d'histoire de la littérature canadienne*.²⁵ Mais les procédés moraux illustrés par Charles Guérin et Jean Rivard ne sont guère prisés par les lecteurs qui continuent à leur préférer des romans d'aventure à saveur mélodramatique et fantastique comme *le Chercheur de trésors* de Philippe Aubert de Gaspé fils.

La méfiance de l'Église, jointe aux anathèmes d'intellectuels comme Crémazie et Parent qui considèrent le roman comme un genre à proscrire, n'altère en rien la popularité du genre. Le roman a trop de vogue pour qu'on puisse l'écarter définitivement. On lui confie alors une mission didactique : la vulgarisation de notre histoire nationale.²⁶ En effet, c'est par le biais du roman historique que le roman d'aventure réussit à survivre au Québec : Philippe Aubert de Gaspé publie *les Anciens Canadiens* (1863), Napoléon Bourassa, *Jacques et Marie* (1866), les romans de Laure Conan, à l'exception d'*Angéline de Montbrun* (1884), relatent les aventures des premiers missionnaires canadiens. Le roman historique connaît pendant près d'un demi-siècle une popularité qui ne se dément pas auprès de l'élite. Il glissera vers la paralittérature quand Édouard Garant, toujours avec la bénédiction de l'Église, lancera sa collection «Le roman populaire illustré».²⁷

Notons que la vigilance ecclésiastique ne s'adresse qu'aux livres. Il est vrai que la littérature dite «impudique» ne constitue pas alors un très grand danger puisque nos clercs, en bons chiens de garde, l'empêchent de franchir les portes des librairies. Quand on est imprimeur de l'archevêché, comme le Québécois Léger Brousseau, et qu'on vit en éditant des vies de saints et des manuels scolaires, comme le libraire montréalais Beauchemin, va-t-on tuer la poule aux œufs d'or en vendant *la Chute d'un ange* ou même *Paul et Virginie*? Jusqu'à la fin de la première guerre, seuls Pony et Déom, spécialisés dans la vente du livre français importé, échappent au blocus clérical; on les soupçonne même d'avoir effectué, à l'occasion, des «commandes spéciales» pour leurs clients réguliers.²⁸

24. LACOMBE, Patrice, *la Terre paternelle* (1846), présenté par André Vanasse, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p. 21.

25. Voir l'excellente étude qu'en fait Lucie Robert dans sa thèse de maîtrise : *le Manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*, Québec, I.Q.R.C./Leméac, 1982. En particulier les pages 103-132.

26. LEMIRE, Maurice, *les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 281.

27. FILTEAU, Claude, «Les romans historiques de Jean Féron et le messianisme canadien-français», *Voix et Images*, vol. V, n° 3, printemps 1980, pp. 545-556.

28. ROBERT, Lucie, *Prolégomènes à une étude sur les transformations du marché du livre au Québec : 1900-1940*. Texte inédit, département des littératures, Université Laval, octobre 1981, p. 14.

La «classe laborieuse» est complètement absente de ce réseau typiquement bourgeois. Comme le soulignent Lamonde, Feretti et Leblanc, «il est vraisemblable que les travailleurs fréquentèrent peu la librairie Beauchemin et Valois et que de toute façon le budget familial permettait peu ou pas l'achat de bouquins». ²⁹ Ajoutons que ces travailleurs n'étaient guère intéressés à la fréquentation d'un univers culturel vis-à-vis duquel ils se sentaient tout à fait étrangers. La progression de l'alphabétisation après 1890 entraîne une mutation semblable à celle que la France industrielle avait connue quelques décennies auparavant :

(...) les formes culturelles en général évoluent très rapidement vers 1880 en raison principalement de l'apparition en milieu francophone d'une presse à grand tirage (*la Presse*, 1884) qui sera décisive dans l'histoire de la culture populaire. Car il faut bien voir que la presse à grand tirage constitue le premier phénomène réel de culture de masse et l'exemple par excellence d'un nouveau *pattern* de production et de consommation appliqué non plus seulement aux denrées primaires (aliments, vêtements) mais à la culture même. Cette presse (...) constitue le véhicule «naturel» d'une nouvelle culture de consommation et de divertissement. ³⁰

On assiste à cette époque au développement de formes populaires de théâtre : le vaudeville et le burlesque, ³¹ à l'ouverture du Ouimetoscope qui présente des «vues animées». Cette période qui s'étend de 1880 à la Crise, marque l'émergence d'un nouveau modèle culturel importé des États-Unis et qui échappe au contrôle clérical. Mais il s'agit avant tout d'un phénomène mondial qui inquiète Rome au plus haut point.

5. Problèmes d'un univers en mutation

La situation se détériore rapidement dans le reste du monde catholique. La période 1920-1930, sous le pontificat de Pie XI, apparaît comme une période transitoire. Le pape s'élève contre les nouvelles inventions que sont le cinéma et la presse américains, manipulés par les Juifs, les Francs-Maçons et les Communistes qui les utilisent comme instruments de propagande! Pour détruire la religion catholique, on exploite les inégalités sociales et, de plus en plus, le sexe. Dans son encyclique du 31 décembre 1929, *Divini illius Magistri*, Pie XI met les fidèles, particulièrement les jeunes, en garde contre les effets combinés des mauvais spectacles et de la mauvaise littérature :

La vigilance, à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral et religieux se sont accrues

29. LAMONDE, Yvan, FERETTI, Lucia et LEBLANC, Daniel, *la Culture ouvrière à Montréal (1880-1920), bilan historiographique*, Québec, I.Q.R.C./Leméac, 1982, p. 86.

30. *Idem*, p. 87.

31. Voir: HÉBERT, Chantal, *le Burlesque au Québec, étude d'un divertissement populaire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1981, pp. 13-62.

pour la jeunesse sans expérience. Notons spécialement les livres impies et licencieux dont beaucoup, par une tactique diabolique, sont répandus à vil prix; les spectacles du cinéma, et maintenant aussi les auditions par radio; celle-ci multipliant et facilitant, pour ainsi dire, toute sorte de lecture, comme le cinéma toute sorte de spectacle.³²

Quelques années plus tard, le pontife met en garde les curés romains contre «la plaie des lectures».³³ Afin de contrer l'épidémie, le clergé québécois va entreprendre une série d'opérations, dont la naïveté fait sourire maintenant. Un véritable cordon sanitaire est installé autour de la province. Pendant que *L'Action catholique* distille *ad nauseam* son antisémitisme et son anticommunisme,³⁴ le clergé poursuit sa création de bibliothèques paroissiales après 1920.³⁵ Il favorise l'éclosion puis la floraison d'une littérature édifiante inspirée en droite ligne d'*Histoire d'une âme de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, canonisée en 1925.³⁶ C'est l'époque du *Journal* de Gérard Raymond et du *Cantique d'action de grâce ou chant d'amour de Mère Marie-Sainte-Cécile-de-Rome*³⁷ et autres œuvres de même farine, diffusées par milliers d'exemplaires dans les écoles et au sein d'organismes de loisirs. Pendant que l'abbé Lionel Groulx propose Thérèse de l'Enfant-Jésus en modèle aux masses pour faire contrepoids à «l'essaim des féministes encombrantes et bruyantes (et à) toute l'éphémère constellation des étoiles de cinéma»,³⁸ le frère André attire les foules à son Oratoire par ses nombreux miracles. Mais, comme le souligne Chantal Hébert, citant un témoin de l'époque, la foire a pris le pas sur la dévotion : «Quand on ira à Montréal, on visitera l'Oratoire Saint-Joseph, le Musée de Cire, le Parc Belmont et La Poutine».³⁹ En 1936, dans son encyclique *Vigilanti Cura*, Pie XI définit la position de l'Église face aux problèmes moraux engendrés par cette invention quasi diabolique qu'est le cinéma :

32. ROULESTEIX, Calixte, et al., éd., *Pie XI et la presse, Actes pontificaux (1922-1936)*, Paris, La Bonne Presse, 1936, p. 20.

33. *Idem*, p. 22.

34. Voir : JONES, Richard, *l'Idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 359 p.

35. De 1900 à 1925, il s'ouvre 143 nouvelles bibliothèques paroissiales et 116 de 1926 à 1938, pour l'ensemble de la province. Chiffres cités par Luce Jean, *les Bibliothèques paroissiales de la ville de Québec*, thèse M.A., Université Laval, 1949, p. 2.

36. GAGNON, Claude-Marie, «L'influence d'un livre' au Québec : *Histoire d'une âme de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*». Communication pour le colloque *Croyances, rites et rituels*, octobre 1982, Université Laval, 29 p.

37. Pour une analyse du contenu d'une œuvre de ce type, voir : Claude-Marie Gagnon, «Littérature populaire religieuse : esquisse sociopsychanalytique d'un héros : Gérard Raymond», *Voix et Images*, vol. VI, n° 3, printemps 1981, pp. 465-473.

38. GROULX, Lionel, *Thérèse de Lisieux. Une grande femme. Une grande œuvre*, Montréal, Imprimerie du Messenger, 1929, 40 p.

39. HÉBERT, Chantal, *op. cit.*, p. 50.

C'est donc une des suprêmes nécessités de notre temps de veiller et de travailler à ce que le cinéma ne soit plus une école de corruption mais qu'il se transforme, au contraire, en un précieux instrument d'éducation et d'élévation de l'humanité.⁴⁰

Au Québec, ces directives n'entravent en rien le succès toujours grandissant du cinéma et de la radio qui pavent la voie à une littérature marginale, elle aussi d'inspiration américaine : le roman en fascicule.

6. La naissance du roman en fascicule

L'urbanisation de la société, la popularité des spectacles américains puis la seconde guerre ont détourné des bibliothèques paroissiales un nombre important de lecteurs potentiels. Mais ces dernières avaient-elles vraiment accompli la mission qui leur avait été assignée? En 1941, l'évêque de Rimouski, conscient de cette désaffection, avait lancé un cri d'alarme : «Les bibliothèques paroissiales sont trop peu achalandées et parfois insuffisantes».⁴¹ Il semble bien qu'il n'a pas été écouté puisque la situation précaire des bibliothèques s'enlise jusqu'à un point de non retour. Pendant ce temps, les clercs — dont le sommet du recrutement est atteint en 1942⁴² — se moquent bien du renouvellement des bibliothèques paroissiales, préférant partir en guerre contre l'immoralité.

Comme on l'a vu, la presse tente assez tôt d'échapper à la tutelle cléricale. Une certaine presse à sensation, qui met l'accent sur le fait divers plutôt que sur les encycliques, se taille une place entre les cabrioles de Ti-Zoune et les pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré :

(...) dès 1940 paraît *le Bavard*, journal politico-humoristique, qui offre rapidement à ses lecteurs des nouvelles. L'une de ces histoires, publiée dans l'édition du *Bavard* du 1^{er} mars 1941, met en scène les premières péripéties d'un détective privé qui devient par la suite le héros d'une série de plus de mille numéros : *les Aventures policières d'Albert Brien, détective national des Canadiens-français*. C'est à partir de ce moment que l'éditeur décide de publier sous forme de fascicule de 32 pages des romans policiers, d'aventure mais surtout des histoires d'amour.

La direction des Éditions du Bavard utilisait les services d'un journaliste écrivain qui avait déjà écrit pour les Éditions Garant et qui apparaît comme l'instigateur de la formule des romans en fascicules. Celui-ci changea d'employeur en apportant avec lui l'idée d'un journal intitulé *Police-Journal*. L'imprimerie L'Espérance et frères imprimait à

40. *Actes de S.S. Pie XI*, tome XIV, année 1936, Paris, La Bonne Presse 1939, p. 84.

41. Mgr Courchesne, «Lettre pastorale», *Mandements du diocèse de Rimouski*, tome III, n° 18, 19 mars 1941, p. 25.

42. DENAULT, Bernard et LÉVESQUE, Benoît, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal et Sherbrooke, Presses de l'Université, 1975, p. 53.

cette époque un quotidien juridique, le *Court House Daily Report* et profita de l'occasion qui s'offrait. Il n'en fallut pas plus, en effet, pour que cette entreprise se lance dans l'aventure des petits romans. On changea d'abord la raison sociale de l'imprimerie en celle d'Imprimerie Judiciaire; peu après parut l'hebdomadaire *Police-Journal*, et dès 1948, les éditions du même nom présentaient huit séries différentes.⁴³

Il faut dire que les éditeurs et distributeurs de littérature populaire ont eu très tôt maille à partir avec le clergé. Jean L'Archevêque semble convaincu que son père a abandonné la direction des éditions *Police-Journal* entre 1942 et 1948 à cause de la censure de l'Église.⁴⁴ Les Éditions du Bavard, qui publient 135 titres entre 1940 et 1944, ont recours à un petit subterfuge :

L'Église catholique s'émeut, s'inquiète et condamne. D'où l'idée de republier en guise de sauf-conduit et de paratonnerre des romans européens de la fin du XIX^e siècle à la moralité irréprochable et à l'orthodoxie reconnue. Exemples : *le Beau Sacrifice* de Claire de Chandeneux et *Coeur douloureux* de Henri Conscience.⁴⁵

En 1945, les éditeurs font paraître une note en page de garde : «Tous ces romans portent la marque de commerce Éditions du Bavard, Montréal et sont recommandés pour leur moralité incontestable». On ne ménage pas les efforts pour s'attirer sinon les bonnes grâces de l'Église, du moins sa relative neutralité. À la même époque, lorsque Edgar Lespérance devient propriétaire des éditions *Police-Journal*, il emploie la même stratégie, allant même jusqu'à censurer préalablement les dessins de son illustrateur, André L'Archevêque : «Edgar Lespérance ne refuse jamais ses dessins, mais il en discute souvent avec lui et ne lui permet pas de créer des couvertures «osées» ou indécentes. Pas de décolletés trop prononcés, rien qui puisse scandaliser».⁴⁶

On retrouve la même prudence dans le circuit lettré, même si la position des libraires n'a guère changé depuis le XIX^e siècle : en 1886, Léger Brousseau et Augustin Côté s'échangeaient des clients; en 1942, Bernard Valiquette et Granger en font autant.⁴⁷ Léger Brousseau imprimait des

43. BARRETT, Caroline et RENÉ, Michel, «Littérature de masse au Québec», *The French Review*, vol. LIII, n° 6, mai 1980, p. 874.

44. NADEAU, Vincent et RENÉ, Michel, «Histoire d'une littérature industrielle», *le Phénomène Ixe-13*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983. Nous citons d'après le manuscrit, p. 34.

45. *Idem*, pp. 29-30.

46. *Idem*, p. 66.

47. Comme en fait foi la correspondance de Bernard Valiquette conservée à la section des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Montréal. Dans une lettre du 5 juillet 1945, Plon autorise Valiquette à reproduire un certain nombre de romans français et conclut : «s'il y en a que vous écarterez, voulez-vous être assez aimable pour les remettre de notre part à l'un de vos confrères canadiens, comme par exemple Granger ou Pony».

ouvrages de l'abbé Casgrain, Valiquette est soucieux de n'imprimer que des «bons» romans français comme *le Château des palombes* d'Henri Troyat ou *Mariage de guerre* d'Henri Bordeaux. Il refuse tout net d'éditer le premier roman du jeune Roger Lemelin et témoigne à sa façon de l'emprise cléricale sur le monde de l'édition dans une lettre du 17 février 1942 adressée à l'écrivain néophyte : «Nous n'oserions vous suggérer de retrancher ou de corriger les passages à incidences religieuses car ils sont les plus réussis du livre. Mais nous doutons que vous puissiez trouver un éditeur qui ait le courage ou l'indépendance nécessaire à une telle publication».48 En 1946, Valiquette et Charles Holmes font le projet d'ouvrir une librairie qui devrait «offrir un choix aussi sévère que possible des meilleures publications récentes».49 On s'accommode assez bien de la censure puisque, au dire de Valiquette, «il y a une très forte demande pour les romans de Berthe Bernage, Delly, Magali, qui ne font l'objet d'aucune condamnation».50 Il redoute davantage les éditeurs français «qui ne tarderont pas à venir prendre eux-mêmes la position si on les laisse libres de le faire»,51 que les directives épiscopales. Car «le peuple lit : il n'y a pas en 1946 assez de librairies pour répondre à la demande du public»52 conclut un peu présomptueusement notre éditeur.

C'est ignorer qu'à la faveur de la guerre un certain nombre de publications d'outre-Atlantique ont élargi leur marché au Québec. Profitant du laxisme des services douaniers fédéraux, *comics* et *dime novels* de tout acabit, qui exploitent le sexe et la violence à l'intention de la jeunesse, prennent place dans les kiosques à journaux à côté des *Aventures policières d'Albert Brien* ou des *Aventures étranges de l'agent Ixe-13, l'as des espions canadiens*. Le haut clergé est ému, pour ne pas dire épouvanté, par l'étendue du mal. En 1946, une croisade de pureté est lancée par les évêques et archevêques de la province, appuyés par les directives de Pie XII et conscients du péril qui menace la foi et les mœurs des jeunes du fait des mauvaises lectures. Dans des circonstances aussi graves, *crime comics* et romans en fascicules subissent à parts égales l'anathème :

Les lectures et les illustrés sont une autre cause de ruine pour la moralité chrétienne. On sait l'influence qu'exercent sur les esprits et les cœurs les journaux sans principes sérieux, qui étalent le crime et les désordres de famille, qui annoncent des marchandises ou des films par des images qui font appel à l'instinct sexuel, qui publient côte à côte, comme pour les mettre sur le même pied, une actrice légèrement vêtue et un personnage religieux ou laïque.

48. Lettre de Bernard Valiquette à Roger Lemelin, 17 février 1942, p. 1.

49. Lettre de Bernard Valiquette à Charles Holmes, 1946, p. 1.

50. *Idem*, p. 2.

51. *Idem*, p. 3.

52. *Idem*, p. 4.

On sait aussi le mal produit chez les jeunes gens par certaines publications populaires à bon marché : revues, magazines, romans et feuilletons qui prêchent à plaisir le crime et l'immoralité. Les uns montrent leur perversion par des titres et des dessins provocateurs; les autres cachent leur venin sous des dessins et des titres anodins. Toujours la jeunesse y trouve un poison mortel (...)

Que jamais vos exemples ou vos faiblesses ne viennent détruire l'influence de votre parole. Bannissez de vos foyers toute littérature malsaine, tout illustré indécent.⁵³

Il n'est pas facile de séparer le bon grain de l'ivraie, aussi les éditeurs de romans en fascicules québécois crient-ils à l'injustice et clament leur innocence par le truchement de leurs publications. Les Éditions du Bavard font paraître à nouveau des encarts pour confirmer la moralité de leurs séries : « Ces romans sont garantis être propres à tous les points de vue, aussi bien les anciens qui sont encore sur le marché, que les nouveaux qui sont publiés chaque semaine (...). Toutes ces publications sont sur le marché depuis déjà plusieurs années et n'ont jamais subi une condamnation ou reproche de qui que ce soit ».⁵⁴ Les éditions Bernard publient aussi une mise en garde pour se plaindre de la propagande injuste dirigée contre leurs publications, qui ne laissent pas à désirer sur le plan moral.⁵⁵

Mais l'État appuie le clergé dans son entreprise de nettoyage moral. Le 29 mars 1950, le gouvernement du Québec sanctionne une *Loi concernant les publications et la morale publique*. Elle entre en vigueur le 1^{er} mai 1950 et permet en 1955 et 1956 la condamnation à Montréal de distributeurs de *crime comics* et de vendeurs de journaux. Toutefois, le problème n'est pas résolu car ces publications franchissent aisément la douane jusqu'en 1959, date où le Parlement fédéral définit clairement l'obscénité.⁵⁶

L'absence de législation fédérale n'empêche pas Mgr Léger de jeter de l'huile sur le feu : « la corruption systématique de l'enfance par l'imprimé obscène est le premier objectif des ennemis de l'Église (...). La violence est l'alliée du sexe : dans un climat de violence, la luxure s'épanouit naturellement » écrit le prélat en 1952.⁵⁷ En 1955, le secrétaire de l'assemblée

53. « Lettre pastorale des archevêques et évêques de la province de Québec », *Croisade de pureté*, 5 mai 1946, par. 22, 23, 56.

54. Encart publicitaire dans : Geneviève Dubazon, *Histoires vécues. Poursuivie par un Chinois*, Montréal, éd. du Bavard, 1945, p. 1.

55. Page de garde de : Jean Bernard, *le Morphinomane*, éd. d'Amour, 1947, p. 1.

56. « Est réputée obscène toute publication dont la caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles, ou de l'un des sujets suivants : le crime, l'horreur, la cruauté et la violence ».

57. Mgr Paul-Émile Léger, « Contre la littérature obscène », *Mandements, Lettres pastorales, Circulaires et Autres Documents publiés dans le diocèse de Montréal*, tome XXI, Montréal, Arbour et Dupont, 1954, p. 532.

épiscopale, Mgr Charles-Omer Garant, rédige un communiqué où transparait l'influence de Mgr Léger :

La luxure souille les cœurs et exclut du Royaume des Cieux. Ceux qui rédigent cette littérature comme ceux qui la répandent sont coupables devant Dieu et devant la société. Ils tombent dans la catégorie de ceux que l'Évangile considère comme des scandaleux et que le Maître condamne aux supplices éternels.⁵⁸

Le manuel scolaire de l'époque tente de faire baigner la jeunesse dans une atmosphère religieuse traditionnelle. Cela va du récit de la conversion du petit nègre Bamboula dans le manuel de français aux opérations de comptabilité impliquant chapelets et crucifix dans le manuel de mathématiques.⁵⁹ Parallèlement, les ligues du Sacré-Coeur et les comités pour la saine lecture récitent des prières pour l'assainissement de la littérature en plus de participer à des coups de main chez les distributeurs et dépositaires de littérature obscène. Le clergé n'est pas en reste pour fournir des arguments : dans un ouvrage publié en 1955, un prêtre qui fait campagne contre les *comics* cite à sa façon *Psychiatric Quaterly* pour nous apprendre que Batman veut développer l'homosexualité chez les garçons tandis que *Wonder Woman* et *Black Cat* sont de véritables écoles de lesbianisme.⁶⁰ L'éditorial du numéro de mai 1955 de la revue *Relations* apprend aux lecteurs que la plupart des jeunes délinquants ont appris à transgresser les lois par la lecture des *comics*. Mgr Léger, toujours aussi virulent, poursuit sa croisade : le 3 février 1958, nouveau coup de matraque : « Nous devons tous nous unir pour dénoncer les activités de tous ceux qui coopèrent à la littérature immorale et séductrice. Nous ne craignons pas de déclarer que les éditeurs et vendeurs habituels de feuilles obscènes sont des pécheurs publics ». ⁶¹ Le chef de la police de Québec témoigne, en 1959, des terribles ravages exercés auprès des jeunes par la littérature dite obscène : cela va du vol à l'étalage au saccage de cimetière en passant par le port de jeans! ⁶²

On devine la position délicate et inconfortable qui était le lot des imprimeurs de romans populaires. Jean L'Archevêque, éditeur montréalais, témoigne : « Cela marchait assez fort dans le temps, mais toujours avec une lutte continuelle de la part de l'Église. On ne se sentait pas à l'aise ». ⁶³ La

58. « Contre la littérature obscène », *Mandements, Lettres pastorales et Circulaires des Évêques de Québec*, vol. XVIII, 1955-66, pp. 19-20.

59. NEPVEU, Danielle, *les Représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire 1950-1960*, Québec, I.Q.R.C./Leméac, 1982, p. 28, p. 32.

60. TESSIER, Gérard, *Face à l'imprimé obscène*, Montréal, éd. La Feuille d'érable, 1955, p. 20.

61. *Mandements, Lettres pastorales, Circulaires et Autres Documents publiés dans le diocèse de Montréal*, Montréal, Arbour et Dupont, 1959, p. 568.

62. JOBIN, Pierre, *l'Ogre dans la maison*, Québec, L'Action sociale, 1959, pp. 9-10.

63. Entrevue de Jean L'Archevêque avec Michel René, projet Liquefasc, département des littératures, Université Laval, mai 1979.

marge de manoeuvre était encore plus difficile dans une petite ville comme Berthier, siège social de l'imprimerie Bernard. À l'instar de Macklin décrit à la même époque par André Langevin, tout le Berthier bien-pensant a l'oeil sur Bernard Bourgeois. Celui-ci narre le durcissement de la position cléricale : «J' dois dire en passant que le clergé me faisait un procès à tous les 15 jours (...). J'avais une censure du clergé. Pis l'clergé s'plaignait au procureur général ou à la police provinciale».⁶⁴

Pourchassé par les ligues du Sacré-Coeur qui font saisir son stock par la Sûreté provinciale, dénoncé en chaire par le curé qui s'adresse aux employés de l'imprimerie Bernard pour leur indiquer le chemin de la Saint-Vincent-de-Paul, Bourgeois s'agite. À plusieurs reprises, des amis influents et duplessistes interviennent en faveur du malheureux imprimeur. Ce dernier effectue aussi quelques visites au presbytère où il échange des mots aigres-doux avec son curé. Heureusement, certains religieux sont un peu moins intransigeants : dans un article publié en 1948, le père Paul Gay avait convenu que «les romans à 10 sous peuvent très bien donner la véritable initiation à la vie».⁶⁵ Cette opinion est partagée par d'autres membres du clergé :

J'avais comme client les Oblats de Marie-Immaculée et puis j'ai demandé au père Sénéchal (...) : «Qu'est-ce que je vais faire avec ça?» Alors la réponse a été celle-ci : «Si tu les imprimes pas, d'autres vont les imprimer». Alors j'ai compris que je pouvais les imprimer sans que ma conscience en souffre trop.⁶⁶

Conclusion

À part quelques raids de «bons pères de famille» appuyés par leur curé, qui arraisonnent des camions de livraison pour détruire la marchandise, et quelques condamnations pour obscénité, le clergé ne peut absolument pas endiguer ce raz-de-marée. Le courant de censure et les croisades de tout acabit s'atténuent et disparaissent avec la Révolution tranquille. Le Concile et les difficultés de l'Église engagent cette dernière à faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit. Dans le numéro de mars 1970 de la revue *Relations*, le père Marcel Marcotte commente l'abrogation de l'Index. Il prévoit que la censure n'a plus d'avenir et que les commandos de la vertu n'auront plus beaucoup de succès chez nous.

Le problème de la censure refait surface à quelques occasions : les *Belles-Soeurs*, la murale du Grand Théâtre de Québec, où on mêle allègrement joul et sexe. Ce qu'on croit être un dernier spasme d'agonie des «commandos de la vertu» a lieu à l'occasion de la représentation de la pièce de Denise Boucher, *les Fées ont soif*, en 1979.

64. Entrevue téléphonique de Bernard Bourgeois avec Michel René, 1^{er} mai 1979.

65. GAY, Paul, «Lecteurs et librairies», *l'Œuvre des tracts*, n° 346, avril 1948, p. 346.

66. Entrevue téléphonique de Bernard Bourgeois avec Michel René, 1^{er} mai 1979.

Par contre, une autre forme de censure est reprise par les mouvements féministes qui luttent pour que soient bannis des tabagies les revues et journaux pornographiques. La situation présente des similitudes avec la censure ecclésiastique : l'Église bannissait la littérature obscène parce qu'elle contrevenait à ses principes moraux, les féministes s'y opposent parce qu'elle contredit son idéologie égalitaire en présentant la femme uniquement comme un objet sexuel. Dans les deux cas, pourtant, la censure est une opération privilégiée seulement quand les autres moyens de persuasion ont échoué. Par exemple, l'Église ne censure jamais autant qu'après la Seconde Guerre mondiale, lorsque les valeurs cléricales s'effondrent, et les femmes n'ont jamais tant parlé de censure qu'au moment où il y a un mouvement de ressac face aux revendications féministes.